

vent arriver qui ne se seraient pas produites si l'Ontario avait voulu faire son devoir. Si je m'exprime en ces termes, c'est parce que je sais quel danger peuvent présenter certains préjugés, sur lesquels je ne veux pas appuyer dans le moment. Je sais comment on a agi à votre égard, à propos de M. Tarte et de plusieurs autres. Cependant, j'ai maintenant confiance en des jours meilleurs.

Quel est, en substance, le sens des paroles de l'honorable gentleman? Il a dit aux gens d'Ontario que ce gouvernement n'était pas un gouvernement fédéral, mais bien plutôt un gouvernement dépendant de la province de Québec, d'où partait le mot d'ordre, et il a prévenu ses auditeurs que leur devoir était de tout mettre en œuvre pour contrebalancer l'influence de la province de Québec en élisant des libéraux dans l'Ontario. Voilà certes de belles paroles dans la bouche d'un ministre de la Couronne. Il est vrai que l'honorable ministre du Commerce avait lieu d'être assez mécontent, car il pouvait croire qu'on lui avait signifié son congé le jour même où on a demandé à l'honorable député de London (M. Hyman) de faire partie du ministère. Le temps est sans doute arrivé pour le ministre du Commerce de se retirer, mais il ne le fera pas avant d'avoir assuré des situations à toute sa famille. Son plus jeune fils vient d'être nommé premier commis de la Commission des chemins de fer, ce qui ne l'a pas empêché de jeter les hauts cris contre les empiétements et les exigences de la province de Québec. Mais il convient d'ajouter que l'honorable ministre n'a de ces sursauts d'énergie que quand il est loin de ces collègues. Au conseil d'Etat, il s'efface le plus possible, et il est muet comme carpe. Quand il était loin d'Ottawa, il ne cessait de tonner contre les méfaits de M. Tarte et de certains autres de ses collègues de la province de Québec. Mais ici, il se contente de placer ses parents et amis dans des situations lucratives et de passer à la caisse pour toucher son traitement. Comment s'étonner, après cela, que les électeurs d'Ontario l'aient pris au mot, comme ils l'ont fait dans les circonscriptions de Bruce-Est et de Lambton?

L'honorable premier ministre ne nous a pas ménagé l'indignation, pour les façons dont il affirme que nous avons traité M. Blair. Mais n'est-il pas notoire que toutes les opinions que nous avons exprimées sont partagées, non seulement par la gauche, mais aussi par la droite de cette Chambre. Les journaux indépendants du pays s'en sont aussi fait l'écho. Laissez-moi, par exemple, citer un extrait du "Weekly Sun," qui est pourtant un journal n'ayant jamais témoigné beaucoup d'hostilité aux honorables gentlemen de la droite.

Ce qui mécontente le plus la classe agricole, c'est qu'on ne peut pas dire que M. Blair ait été appelé à remplir ces fonctions si importantes, en raison des aptitudes qu'il peut avoir. Les cultivateurs du Canada voient bien, comme

M. BENNETT.

le "News" le voit aussi, que l'ex-ministre n'a été appelé à cette position que parce qu'on avait là un excellent moyen de lui imposer silence et d'empêcher qu'il ne continuât à s'opposer au projet du Grand-Tronc-Pacifique. Cette nomination a été faite, non dans l'intérêt public, mais en manière d'expédient politique, c'est-à-dire afin d'écarter de l'arène un homme qui aurait pu faire la partie chaude au gouvernement aux prochaines élections. Sir Wilfrid Laurier a donc délibéré, ici, sacrifié les intérêts du pays, dans une occurrence très grave et très importante, afin de mieux servir ses propres intérêts politiques. Nous pouvons assurer au premier ministre qu'il a commis là une grande erreur, même à son propre point de vue. Tout le ressentiment que les cultivateurs gardaient à M. Blair pour les opinions exprimées par ce gentleman dans les questions de drainage, d'incendie et de barrières à bestiaux, se tourne maintenant vers l'homme qui a mis l'ex-ministre des Chemins de fer à même de pouvoir faire encore plus de mal à la classe agricole du Canada. Sir Wilfrid Laurier aurait bien mieux fait de ne pas redouter l'opposition de cet homme—à qui, du reste, on a depuis longtemps rogné les griffes—plutôt que d'encourir l'hostilité des cultivateurs du Canada. Même, s'il n'est pas trop tard, il fera bien de repasser en revue tout le personnel de sa commission des chemins de fer.

Sir WILFRID LAURIER: L'honorable gentleman pourrait aussi nous donner des extraits de l'autre "Sun" celui de Saint-Jean.

M. BENNETT: Cela n'est pas nécessaire, car les électeurs de Saint-Jean se sont déjà prononcés.

A six heures la séance est levée.

Reprise de la Séance.

La Chambre entre en séance à huit heures.

M. BENNETT: M. l'Orateur, quand la séance a été levée j'en étais à parler de la composition de la soi-disant commission de chemins de fer nommée par ce gouvernement. Mes remarques s'appliquaient au personnel de cette commission, et en particulier au choix qu'on avait fait de l'honorable A. G. Blair comme président de cette commission. J'ai lu un extrait du "Sun" de Toronto, l'un des journaux les plus influents et les plus répandus de la province d'Ontario, blâmant énergiquement le gouvernement pour cette nomination. Je crois que cet article exprime dans une bonne mesure l'opinion de la province d'Ontario. J'ajouterais même qu'il exprime aussi l'opinion des autres provinces. Comme l'a fort bien fait remarquer le leader de la gauche (M. Borden), la nomination de M. Blair n'a pu avoir été inspirée que par le vif désir qu'on avait de l'éloigner de l'arène, afin que le gouvernement pût avoir davantage les mains libres. Voyons donc, en effet, en quelle position se trouvait le gouvernement. Quand le projet du Grand-Tronc-Pacifique a été soumis à la Chambre l'année dernière, c'est